Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 13 (1983)

Heft: 6

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SECRÉTARIATS CANTONAUX:
Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

VAUD

Assemblée générale

de Pro Senectute-Vaud

C'est l'aula du Collège du Château d'Aubonne qui abrita une assemblée générale riche en enseignements de toutes sortes. Présidée par le professeur Jean Wertheimer, président, elle permit de constater le rayonnement de l'institution et le développement réjouissant de ses divers services.

Honneur aux fidèles collaborateurs! Le directeur Daniel Girardet félicita plusieurs travailleurs sociaux. Pour 10 ans d'activité: Mmes Mathilde Wehren (Pays-d'Enhaut), Claudine Joseph (Morges) et Jean Carrel, responsable du Service des loisirs. Pour 13 ans d'activité: Mme Madeleine Thiébaud (Aide et conseil), et René Quenon, auteur d'un «Guide de la retraite» dont nous parlerons dans un prochain numéro. Pour 16 ans d'activité: Mme Ruth Arnaud (Aide au foyer de Renens et environs).

Avec regret, le Comité vaudois a pris congé de sa plus ancienne collaboratrice et secrétaire de direction, Mme Colette Steiner, qui est félicitée pour 17 années de précieux travail. A signaler aussi, le départ de M. André Denys, responsable pendant 3 ans du Centre Pierre Mercier, poste qu'il occupa avec enthousiasme.

Le Comité vaudois a au surplus nommé président d'honneur une personnalité qui joua un grand rôle dans l'histoire de la Fondation, à savoir le pasteur Oscar Schwitzguebel. Quant au Conseil de direction, il accueille deux nouveaux membres: MM. Pierre A. Pahud, pasteur à Villarzel-Trey, et notre confrère Jean-Claude Gigon, producteur à la Radio-TV Suisse romande.

Innovation digne de mention, les chefs des 4 services de Pro Senectute eurent l'occasion de parler de leurs activités et du développement de celles-ci. Quant au rapport de M. Girardet, directeur, il permit d'apprendre beaucoup de choses intéressantes. Nous en extrayons quelques renseignements.

L'exercice 82 enregistre un déficit légèrement moins important que prévu par le budget. Les dépenses se sont élevées à la somme de Fr. 4 667 478.—. 580 personnes ont été salariées à temps complet ou partiel. Le budget prévoit un total de dépenses d'environ 5 millions et un déficit global de Fr. 37 200.—, résultat favorable qui sera peut-être encore amélioré en cours d'exercice. Ce résultat est garanti grâce à une contribution financière de Fr. 198 000.— du Département de la prévoyance sociale et des assurances, et au soutien financier de la commune de Lausanne, notamment en faveur des Centres de jour, de Pierre-Mercier, notamment. Ce centre bénéficie en outre d'un don de la Société vaudoise d'entraide sociale, à savoir la Loterie Romande, de Fr. 150 000.— en réduction de la dette hypothécaire. «Pour tous ces soutiens importants, ajoute M. Girardet, j'adresse des sentiments reconnaissants à MM. Daniel Schmutz, conseiller d'Etat, André Piller, directeur de la Sécurité sociale lausannoise, et Daniel Monnet qui conduisit les contacts avec la Société vaudoise d'entraide sociale, l'informant des buts du Centre Pierre Mercier.» En outre, Fr. 150 000.— proviennent de milieux privés. Pour sa part, la collecte 82 a donné d'excellents résultats grâce à l'entraide entre personnes âgées et à l'aide de la Fédération vaudoise des clubs d'aînés, sans oublier la Fédération vaudoise de gymnastique, de natation et sport. Les habitants de 380 communes vaudoises ont participé à cette collecte qui a rapporté Fr. 55 000.—.

M. Girardet aborde ensuite l'action entreprise visant à une décentralisation qui vise une meilleure information sur l'ensemble des services de la Fondation, une meilleure coordination entre organismes ou institutions complémentaires d'aide à la vieillesse, et une répartition plus équitable de l'aide financière. Cette vaste décentralisation est dirigée par l'ancien conseiller d'Etat Pierre Aubert, avec la collaboration de Mme S. Bettens et M. R. Quenon.

M. Girardet rappela que «toute l'action de Pro Senectute tient à maintenir l'autonomie et l'indépendance de la personne âgée. Il est capital que l'homme, en tant que tel, unique et irremplaçable, ne se fonde pas dans une masse informe, celle du «3e âge», en y perdant son identité.» C'est la raison pour laquelle Pro Senectute soutient la Fédération des clubs d'aînés, à la tête de laquelle l'ancien président Poletti déploya une intense et précieuse activité.

Aide et conseil

M. René Quenon, chef du Service d'aide et conseil, releva que l'année 82 a vu se concrétiser la décentralisation de ce service. En fin d'année, 21 centres de consultations permanentes étaient ouverts dans tout le canton, au lieu de 7 précédemment. Chaque district dispose désormais de son Centre de consultation. Le Service d'aide et conseil est intervenu 7389 fois en 1982, soit 20,46% de plus qu'en 81. A part l'aide financière, le service intervient pour aider à résoudre les problèmes généraux, conseils, aide morale; les problèmes de logement; les recherches de possibilités de séjours de convalescence et de vacances; les moyens auxiliaires, soit les appareils permettant de préserver ou de maintenir l'indépendance à domicile de la personne âgée. M. Quenon précise encore que «si l'aide financière apporte un soulagement dans de nombreux cas, la présence, le conseil et l'écoute offerts par les assistants sociaux donnent une touche plus humaine, attendue par la personne âgée ayant des problèmes».

Pour 1983, le service prévoit la poursuite de la décentralisation et l'intensification des contacts avec les groupes de personnes âgées et les autorités; le

lancement d'un service ambulatoire de pédicure; l'organisation de séminaires d'information sur la préparation à la retraite.

Aide au foyer
Mme D. Genhart, chef de ce service, dirige 500 aides au foyer qui ont effectué 145 910 heures de travail en 82, soit une augmentation de plus de 20 000 heures, au bénéfice de 2722 personnes âgées. Dix responsables de service sont à la tête des services régionaux. Une responsable dirige en moyenne 30 aides au foyer et planifie 8500 heures de travail au profit de 150 personnes âgées ou foyers. En 1982, les responsables ont effectué 4400 enquêtes et visites d'encadrement auprès des bénéficiaires. Un nouveau service, appelé «SOS urgent», a été créé à Lausanne. Sa tâche principale est de répondre à des appels urgents en provenance soit du CHUV ou de médecins, soit de personnes âgées ou de leur entourage. La préposée se charge aussi d'accompagnements de tout genre.
Mme Genhart termina en soulignant le «problème crucial du recrutement des aides ménagères. Cette pénurie de personnel, à Lausanne notamment, contraint les responsables à de véritables performances pour répondre aux demandes des personnes âgées.»

Service des loisirs
Jean Carrel, qui dirige ce service, souligne que l'activité de celui-ci a été marquée en 1982 par deux événements importants: la restructuration de la Fédération vaudoise des clubs d'aînés, et la reprise de la responsabilité des Centres de jour. Les clubs du canton, des groupements paroissiaux et des établissements médico-sociaux font appel aux animateurs du service. Celui-ci a en outre repris l'animation et une partie de la gestion des trois centres de jour, à savoir: le Centre Pierre Mercier, le Cotterd de Chauderon, le Cotterd de la Borde.
«Aînés» signale chaque mois les activités de ce service dynamique, notamment en parlant de l'animation dans les cités, les ateliers de création; de «Va et redécouvre ton pays», des tournois de yass, du ski de fond, de la gymnastique, natation et sport, du Gai-Vivre, etc. Un excellent spectacle audio-visuel présenté par Jean Carrel illustra cette démonstration.

Commission d'études gérontologiques
Il appartint au professeur Jean Wertheimer, président de Pro Senectute-Vaud, de renseigner l'assistance sur l'activité de cette importante commission, notamment l'organisation par Pro Senectute en commun avec l'Institut de la Vie d'un séminaire international intitulé «La démence sénile au cours des deux prochaines décennies». Ce séminaire a réuni notamment 28 savants internationaux venus de 12 pays. (Voir «Aînés» n° 5, page 32.)

Dans ses conclusions, le prof. Wertheimer ajoute:

Un de mes soucis, lorsque j'ai pris la présidence de notre comité, était d'essayer de décentraliser nos activités. Il s'agissait de convaincre les autorités locales de l'importance des consultations sociales de Pro Senectute qui fournissait ainsi une prestation complémentaire à celles des services sociaux en place. Sous l'impulsion du président du comité de direction de Pro Senectute Suisse, qui nous a stimulé à agir, l'action a été entreprise. Le mérite en revient à la commission sociale et à son président M. Pierre Aubert qui s'est déplacé à de multiples reprises pour ce travail de prise de contact et d'explication. Je le remercie ici publiquement pour son grand engagement dans l'activité de Pro Senectute et le félicite pour son succès, auquel il faut aussi associer M. Daniel Girardet. Aujourd'hui 21 centres de consultations ont été créés.
Je tiens aussi à remercier chaleureusement la commission administration et finances et son président, M. Jean-Jacques Luzio, pour leur travail intensif. Ma reconnaissance enfin va à chacun des membres du Conseil de direction pour leur dévouement, leur fidélité et leur amitié.
Je me félicite enfin des bonnes relations du Comité vaudois avec les organes centraux de la Fondation de Zurich et remercie Mme Renée Guisan de bien vouloir nous représenter depuis de nombreuses années au sein du Comité de direction de la Fondation.
En guise de conclusion, je tiens à appuyer sans réserve la requête que la Fondation suisse vient d'adresser à la Commission fédérale de l'Assurance vieillesse, survivants et invalides en vue d'améliorer la situation des personnes âgées économiquement défavorisées.

Il s'agit d'une initiative qui s'inscrit dans la ligne de celle prise en 1917 par les fondateurs de Pro Senectute, et qui témoigne du dynamisme que nous entendons continuer à mettre en action au niveau de notre pays et de notre canton. (Voir texte «Pro Senectute requiert»..., p. 31.)
En bref, une assemblée pleine d'enseignements, de dynamisme, qui prouve que Pro Senectute est une fondation bien vivante, consciente des problèmes de l'heure, entièrement dévouée aux intérêts de la personne âgée.

VAUD

«Va et redécouvre ton pays»

Vacances en Suisse
Comme nous vous l'avons rappelé dans notre dernier numéro, le délai d'inscription est fixé au 4 juin pour les vacances du 4 au 13 juillet aux Diablerets et pour le Tour de Suisse en 7 jours qui aura lieu, pour la première fois, du 5 au 11 juillet.
Si votre intention est de participer à ce séjour ou à ce voyage, hâtez-vous... il ne vous reste que quelques jours pour vous inscrire.
Quant aux vacances à Crans-sur-Sierre, il ne reste des places que pour le séjour du 12 au 21 juillet et celui du 22 au 31 août, les deux autres étant déjà complets. Le délai d'inscription échoit le 15 juin. Ne tardez pas à vous annoncer: les quelques places qui restent seront vite occupées.
Renseignements et inscriptions: Pro Senectute-Vaud, Maupas 51, 1004 Lausanne, tél. 021/36 17 21.

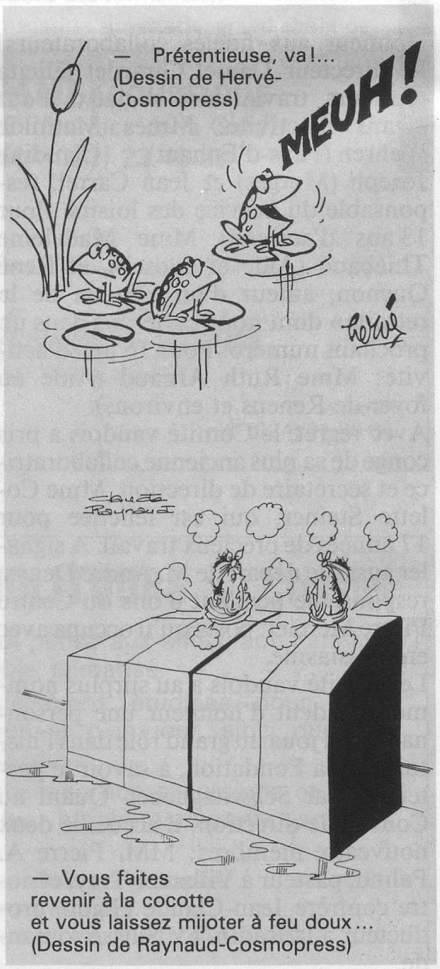

— Prétentieuse, va!... (Dessin de Hervé-Cosmopress)

— Vous faites revenir à la cocotte et vous laissez mijoter à feu doux... (Dessin de Raynaud-Cosmopress)

«Géralarm»

A propos de l'article paru dans le numéro d'avril, Pro Senectute-Vaud nous fait savoir que quelques appareils sont à la disposition des personnes âgées qui pourraient en avoir besoin. Ces appareils sont remis gratuitement.

Pour tous renseignements: Pro Senectute-Vaud, Maupas 51, 1004 Lausanne, tél. 021/36 17 21.

Centre Pierre-Mercier

La Société vaudoise d'entraide sociale – Loterie Romande a remis récemment un chèque de Fr. 150 000.– à Pro Senectute-Vaud, en faveur du Centre Pierre-Mercier. Il s'agit d'un centre de jour pour personnes âgées sis à l'avenue Florimont 24, à Lausanne. Ce centre constitue une expérience nouvelle pour favoriser des rencontres et des activités récréatives.
Au vu de son succès et grâce à l'appui financier de la Ville de Lausanne, deux autres centres de jour ont été créés à Lausanne.

Il s'agit du «Cotterd» de Chauderon et de celui de la Borde qui bénéficient également d'une fréquentation réjouissante de la part des aînés de la ville. M. le professeur Jean Wertheimer, président de la Fondation pour la vieillesse, adressa ses remerciements à M. Alain Barraud, président de la Société vaudoise d'entraide sociale, et donna quelques détails sur la vie du Centre-Pierre Mercier. Une vingtaine d'institutions sociales profitent également des locaux dont Pro Senectute a la charge financière. Ce don, qui permettra d'alléger cette dernière, est par conséquent particulièrement le bienvenu.

Mme M.L. Jaccard remettant le chèque au professeur Wertheimer (ASL).

Fête à Pierre-Mercier

La traditionnelle fête du Centre Pierre-Mercier aura lieu samedi 25 juin, dans les jardins du centre. A 11 h., apéritif en fanfare, suivi d'un buffet-grillades. Vente à l'emporter d'objets confectionnés dans les ateliers. La fête sera joyeuse, animée par les Gais Vagabonds, Moineau et son accordéon et la chanteuse Nicole Hess. Une tombola couronnera le tout. Une bonne occasion de passer quelques heures fraternelles dans la meilleure des ambiances.

Pro Senectute requiert une extension de l'aide complémentaire en faveur des personnes âgées en difficulté

Les enquêtes représentatives du Fonds national sur la situation économique des rentiers démontrent qu'un groupe proportionnellement restreint mais tout de même important en chiffre absolu d'approximativement 150 000 personnes âgées se trouvent dans une situation difficile. La plupart du temps les causes de cette situation ne sont pas à imputer à des revenus inférieurs, mais bien à des dépenses extraordinaires provoquées par la maladie, les frais de régime ou les loyers. Seule une aide individuelle appropriée peut venir à bout de ces cas. C'est pour cette raison que, dans une requête adressée à la Commission fédérale de l'AVS/AI, au Conseil fédéral et aux Chambres fédérales, Pro Senectute demande une substantielle augmentation des prestations complémentaires à partir du 1er janvier 1984. Dans la majorité des cas, des limites de revenus et des déductions plus élevées seraient décisives. Cette mesure, permettant une diminution du nombre des personnes âgées en difficulté, serait de loin plus judicieuse et plus supportable qu'une augmentation des rentes selon le principe de l'arrosoir.

En plus, Pro Senectute propose que l'actuelle subvention accordée à la fondation et provenant des fonds de l'AVS soit au minimum doublée. Ceci permettrait d'accorder une aide individuelle pour chaque cas difficile nécessitant une allocation unique ou périodique, car de plus importantes prestations complémentaires ne suffisent pas à elles seules. Pro Senectute rappelle à ce sujet qu'une telle augmentation de la subvention fédérale ne représenterait que le 0,17% de l'ensemble des dépenses de l'AVS de près de 12 milliards de francs.

BIENNE

Bilan

Tous les deux ans dans ce canton, les contribuables reçoivent leurs formules fiscales. Heureusement pour elles, Pro Senectute veille au grain. Faisons un petit bilan.
Déclarations remises à l'intendance: 652. Poids de tous ces papiers: 60 kg. Personnes reçues à la rue du Collège pour renseignements: 822. Visites de Pro Senectute à domicile: 80. Téléphones: environ 200. Comment ce «ballet» est-il organisé? Les gens valides viennent à Pro Senectute. Les invalides ou handicapés reçoivent une circulaire en français et allemand; puis, un responsable se rend à leur domicile pour «remplir» la déclaration. Des formules s'implifiées, format A4, sont à disposition et sont intégrées aux déclarations. Quand tout est terminé, chaque intéressé reçoit une copie.
Autres constats positifs:
De nombreux aînés reçoivent des soins médicaux non couverts par les caisses maladies. Dépenses souvent considérables. Des remises d'impôts sont accordées après demande. Des informations et déclarations relatives aux carnets d'épargne permettent de récupérer l'impôt anticipé.
Les visites à domicile pour «remplissage» de déclarations d'impôts ont permis de découvrir certaines difficultés. Un cas: une personne handicapée doit acquérir une prothèse de 3000 francs. Ses moyens d'existence: AVS et RC. Elle possède en outre 7000 francs d'économies. Pour ne pas employer la moitié de ce petit capital, Pro Senectute lui fait obtenir une aide compensatoire.
Terminons par un dernier point réjouissant. Vous vous souvenez que Marcel Hotz a été, pendant douze ans, le responsable, le conseiller, le confident. Comment son successeur, Marc Häberli sera-t-il accepté? Eh bien, ces 652 déclarations obligatoires ont été extrêmement utiles. Marc Häberli et «ses clients» ont **dû** faire connaissance».

E. H.

JURA BERNOIS

Nouvelle étape

C'est si proche qu'on peut tout mettre au présent. Dans quelques jours, le mercredi 8 juin aura lieu à Yverdon, l'assemblée constitutive de la Fédération romande des Fédérations de clubs d'aînés FRFCA. L'Association des clubs du Jura bernois est de la partie. C'est une récompense bien méritée pour M. Tièche de Reconvilier et tous ses infatigables amis.

JURA

Vacances Suisse + Italie

Engelberg, du 4 au 13 juillet 1983. Hôtel Regina Titlis, grand confort. Pension complète, chambres 2 lits, 3 excursions: Fr. 810.— t.c. Supplément ch. 1 lit: Fr. 100.—. Voyage en car compris.
Cattolica, du 1er au 15 septembre 1983. Hôtel Primavera, dans un parc ombragé. Pension complète, chambres 2 lits, excursions: Fr. 840.— (lavabo); Fr. 900.— (douche-toilette). Supplément ch. 1 lit: Fr. 90.—. (Voyage en car, nuitée à Alessandria.)
Inscriptions à Pro Senectute-Jura, avenue de la Gare 49, 2800 Delémont. Tél. 066/22 30 68.

FRIBOURG

Aides financières toujours plus importantes!

Le cahier des objectifs 1981 de Pro Senectute fixait, entres autres buts, de garantir au mieux la sécurité matérielle des personnes âgées par l'aide individuelle.
Alors que sur le plan suisse, 15% des rentiers AVS vivent aujourd'hui dans des difficultés économiques, ce pourcentage peut être estimé pour le canton de Fribourg à 20-25% environ. La population âgée du canton se situe encore en grande partie dans les régions de campagne et il n'y est pas rare que les personnes âgées ne disposent pour tous revenus, que de rentes AVS minimales, qui bien qu'agrémentées des prestations complémentaires cantonales, ne suffisent pas pour boucler un budget mensuel ou faire face à des dépenses imprévues.
N'oublions pas non plus que le canton de Fribourg a la triste réputation (et réalité) d'avoir les impôts les plus élevés de Suisse, principalement pour les petits revenus, donc pour les rentiers AVS.
L'aide financière apportée par Pro Senectute, qu'elle soit régulière ou occasionnelle a permis, dans bien des cas, de soulager momentanément au moins des personnes âgées de leurs embarras économiques, voire d'éviter une dépendance financière de l'assistance publique.
En 1982, Pro Senectute-Fribourg a versé en prestations mensuelles et uniques plus de Fr. 130 000.—, et Fr. 150 000.— ont dû être prévus au budget 1983.
L'aide financière ou individuelle ne devrait pas être une fin en soi, mais être peu à peu diminuée par l'amélioration des prestations complémentaires, la revalorisation des rentes AVS, voire par l'introduction généralisée du 2e pilier. Un minimum vital devrait ainsi être assuré aux personnes âgées dans les années à venir.

Michel Boni

Qu'est-ce que vieillir?

Vieillir, c'est accumuler des trésors, c'est s'enrichir! C'est, jour après jour, apprendre à mieux voir, mieux sentir, mieux juger!
C'est aller d'étonnement en étonnement, c'est s'émerveiller de tout: des formes, des couleurs, de la magnificence des arbres, des fleurs; des montagnes, des paysages, des lacs.
C'est admirer le comportement humain, depuis les premiers pas de l'enfant jusqu'à l'attitude de fierté et d'assurance du vieillard qui a su aimer les années vécues sans les avoir redoutées! Celui-là ne connaît ni la peur, ni les regrets, ni les remords, ni la haine. Il sait que ce sont là des ennemis mortels. Il bénit le pays qui le protège et assure ses vieux jours, les œuvres qui embellissent sa vie. Il aime, il aide, il croit. Son unique voie, le bien. Alors, on le recherche et il se sent précieux!

Colette d'Hollosy